

ABONNEMENT

Par anse \$2.00
 Pour six mois 1.50
 Pour quatre mois 1.00

Édition Hebdomadaire \$1.00

Administration et Rédaction,
 224, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne 0.10
 Tous les jours 0.05
 Trois fois par semaine 0.04
 Une fois la semaine 0.03

Avis de Noces, Mariage ou Décès 50

La Société de Publication,
 PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

Ottawa, 18 Janvier 1887

LES LIBÉRAUX ET LA PROTECTION

A ceux qui prétendent que les libéraux ne renverseront pas le système protecteur s'il leur arrivait de s'emparer du pouvoir, nous vous opposer les déclarations furibondes de leurs chefs, notamment la déclaration de sir Richard Cartwright dans son discours sur le budget de la dernière session :

"Jamais plus stupide acte de folie n'a été commis que l'initiation faite de la politique de protection des Etats-Unis. Il n'a jamais existé de pays moins approprié que le Canada à cette expérience. Je soutiens que l'état désastreux des affaires qui existe a été le résultat de deux causes puissantes. L'une d'elles a été, je crois, le système protecteur, pas tant dans ses effets directs qu'indirects. Elles tendent à créer la corruption d'antichambre et à développer nombre de sinistres influences; elles tendent directement à rendre les fabricants peu soucieux de leurs propres affaires et beaucoup plus disposés à compter sur l'influence politique qu'ils peuvent exercer sur les ministres qu'à employer leur jugement et leur énergie au développement de leur industrie."

Le *Chronicle* d'Halifax, qui est le principal organe libéral dans les provinces maritimes, est absolument de la même opinion. Après avoir cité les paroles mêmes que nous venons de traduire, il dénonce la protection dans les termes suivants :

Huit années de discussion constante de la théorie du libre échange versus la protection, admirablement illustrée par l'application de cette dernière comme on en a eu le spectacle dans ces provinces, ont contribué puissamment à éclairer les esprits et à fortifier la foi des libéraux de ces mêmes provinces dans le libre échange, ou ce qui s'en rapproche le plus, un simple tarif de revenu. Nous savons maintenant que dans tous les pays et en toutes circonstances, la protection ne peut être rien autre chose qu'une calamité et qu'au Canada—vu les circonstances où il se trouve cette calamité, prend des proportions énormes. Le parti libéral n'est pas opposé à l'encouragement des industries nationales. Celles qui ne peuvent se soutenir par elles-mêmes sans un acte de protection leur permettent de prélever des contributions forcées sur leurs voisins, n'ont pas le moindre droit d'exister.

En face de pareilles déclarations, il n'est guère permis d'avoir des illusions sur le sort réservé au régime protecteur, advenant le triomphe des libéraux. Ce triomphe n'est pas à craindre heureusement. Quand la question sera nettement posée, le peuple Canadien n'hésitera pas à réaffirmer solennellement le verdict qu'il a rendu en 1878 et 1882.

La protection a été le salut du Canada et continuera de l'être. Mais pour qu'il en soit ainsi, le parti conservateur doit être maintenu au pouvoir.

NOTES POLITIQUES

On dit que M. Massue, de Richelieu, se présentera dans le comté de Verchères et que le capitaine Labelle se présentera dans Richelieu.

On dit que M. Madoc, hôtelier de Chicoutimi, et M. Boivin, arpenteur, de St Alphonse, ont l'intention de se présenter dans le comté de Chicoutimi en opposition à M. Gagné, le député dans le dernier parlement. Le candidat libéral sera M. Couture, de L'Assomption.

BANQUET DU MAIRE STEWART

Immédiatement après la séance du Conseil de Ville d'Ottawa, hier soir, vers 9 heures, un certain nombre d'invités se rendirent, sur la gracieuse invitation du nouveau magistrat de la cité, à un somptueux banquet donné à sa résidence, Dalreigh, Stewarton.

D'immenses voitures d'excursions avaient été réservées pour conduire et ramener les invités; elles stationnaient en face de l'Hôtel de Ville.

A l'arrivée des convives, M. et Madame la mairesse firent les honneurs de la réception avec une courtoisie digne d'éloges.

Trois spacieuses tables avaient été dressées dans la salle à dîner de la résidence princière de M. Stewart et tous furent invités à y prendre place. Son Honneur le maire ayant à ses côtés l'ex maire McDougall et le shérif Sweetland; on remarquait parmi les personnes présentes tous les échevins anciens et nouveaux, les officiers de la Corporation, quelques intimes et les représentants de la presse.

Inutile de dire que tous firent amplement honneur aux mets délicieux dont les tables étaient chargées de même qu'aux fines liqueurs servies par les employés du Russell House.

A 11 heures précises, M. le maire se leva pour présenter la première santé officielle sur la liste: à la Reine et au Gouverneur-Général, qui fut acclamée avec enthousiasme et bue de même.

Le toast suivant est à l'ex maire McDougall, qui fait en réponse un discours plein d'apropos et très spirituel qui provoque les applaudissements de tous à maintes reprises.

Aux échevins, aux ex-échevins et aux officiers de la corporation, telle est la santé suivante sur le programme. Y répondent MM. W. P. Lett et les échevins Desjardins, Cox, O'Keefe; les ex-échevins Brown et Cherry; les nouveaux échevins Rogers et Haskwith.

Le toast au comité des finances est répondu par l'échevin Gordon. M. le shérif Sweetland propose ensuite la Pr. s. e. santé à laquelle sont appelés à répondre MM. Humden, du *Free Press*, Johnston, du *Citizen*, Kribs et Cuzner, du *Every Saturday* et Aubé, du *Canada*. M. F. McDougall chanta en réponse à la même santé une romance su-perbe.

M. l'ex maire McDougall ayant ensuite proposé le toast à Madame la mairesse et à M. le maire, M. Stewart y répond par un discours des mieux réussis et termine en remerciant tous ceux qui ont contribué à son élévation au poste de premier magistrat de la Capitale du Canada et la Presse en particulier, qui lui a donné un aide si efficace. Le premier acte de sa carrière, ajoute-t-il, sera de visiter toutes les institutions de charité, soit catholiques ou protestantes. M. le maire est applaudi à outrance lorsqu'il reprend son siège.

Les santé se succédaient sans interruption et la gaieté ne tarissait pas, mais la liste n'était pas encore épuisée; M. Lett se lève et propose le toast aux Dames auquel répondent MM. Monk, Johnson, Macdonald et O'Keefe.

On voit ensuite à la santé du comité du feu et de la Brigade; M. le ch. Young y répond, puis aux Évaluateurs, réponse par M. Pratt et aux comités des marchés, des propriétés et au bureau de santé, auxquelles sont appelés à répondre MM. les échevins O'Leary, Durocher et Whillans.

M. Durocher, au cours de ses remarques suggère d'excellentes améliorations à faire dans la chambre du Maire à l'Hôtel de Ville. Il termine en assurant le nouveau magistrat qu'il le trouvera toujours empressé à le seconder dans toutes les questions de progrès pour la ville d'Ottawa.

Avant de se séparer les convives chantèrent en cœur le *Auld lang Syne* et le *God Save the Queen*.

Il était trois heures du matin lorsque se termina cette fête qui fera époque dans les annales d'Ottawa et qui fait voir que le nouveau magistrat de la Capitale sait bien faire les choses et n'épargne rien pour donner à la haute position qu'il occupe tout l'éclat et la dignité dont elle mérite d'être entourée.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

LE CHANT SACRÉ A LA BASILIQUE

Il est généralement admis en ce pays que le plain-chant, avec son austère tonalité, est le véritable chant sacré de l'Eglise.

C'est donc avec plaisir que nous constatons que le chant grégorien, à la Basilique, est effectivement bien rendu, avec précision, et avec toute l'onction qu'il inspire.

Plus facile que la musique, le plain-chant s'apprend avec beaucoup de facilité, et il sert généralement à répandre le goût du beau et des études musicales de la tonalité moderne, lesquelles harmonies servent toutes deux à rehausser l'éclat de nos cérémonies religieuses.

Comme l'exprime si correctement M. E. M. McMahon, dans sa *Méthode du Plain-Chant*, "pour qu'une prière en commun soit belle et agréable à Dieu, il faut que tous ceux qui y prennent part se servent du même langage et prient de la même manière."

M. l'abbé Gély, dans ses "Harmonies Religieuses", parlant de la musique, dit: "L'Eglise s'est appropriée un chant liturgique, grave, austère, invariable comme ses paroles. Mais pour accorder quelque chose au besoin de variété à l'âme humaine, Mère condescendante, Elle ne repousse pas les formes variables de l'art musical, à la condition qu'elles en seront aussi la traduction fidèle et de caractère de majesté et de convenance que réclame le Sanctuaire."

Le directeur du Chœur de la Basilique d'Ottawa, disons-le à sa louange, a tellement compris cette théorie, que les fidèles qui assistent aux offices de la paroisse de Notre-Dame ont pu jouir, depuis trois ans et plus, du précieux bienfait d'entendre interpréter des œuvres musicales qui réveillent au fond du cœur les plus suaves comme les plus saintes émotions.

Les chants liturgiques harmonisés des messes *Royale* et du *Second Ton*, lesquels révèlent tant de richesses d'harmonies; les hymnes d'allégresse et d'actions de grâces, telles que l'*Endieus*, le *O Cor amantissimum*, l'*Entréant* et brillant *Magnificat*, et les ineffables *Tantum Ergo* de Lambillotte, de même que les délicieuses messes de l'abbé Villate, du frère Achille, de la Miséricorde, en France, etc., etc., sont autant de chants d'amour, de foi, d'adoration, qu'on ne se lasse point d'entendre, à l'égal du plain-chant de St. Grégoire.

Nous apprenons avec intérêt et plaisir qu'il se produit en ce moment une grande activité parmi les membres du Chœur de la Basilique pour faire de cette société musicale l'un des chœurs les plus considérables de la ville.

A une assemblée des membres tenue vendredi dernier, un nouveau code de règlements a été adopté à l'unanimité, et approuvé par Sa Grâce Mgr l'Archevêque, lequel se résume comme suit :

1. L'étude des chants liturgiques et autres œuvres musicales approuvées par l'Ordinaire;
2. Réunion du chœur tous les Vendredis, à 7 1/2 heures du soir, au jubé de l'orgue;
3. Chanter, c'est prior! telle est la devise du chœur.

4. On reçoit comme membre du chœur les personnes capables de chanter, mais à la condition d'assister régulièrement aux répétitions du Vendredi, et aux offices de l'Eglise les Dimanches et Fêtes;

5. Selon les intentions de Mgr l'Archevêque, le chœur est exclusivement composé que de voix d'hommes;

6. Pour être admis au chœur, il faut être catholique, jouir d'une bonne réputation, ne faire partie d'aucune société condamnée par l'Eglise, et observer fidèlement les règlements du chœur;

7. L'insigne que portent les membres du chœur, dans les circonstances solennelles, se compose d'une Lyre d'Or attachée à un ruban surmonté d'une épingle dorée, portant pour inscription: *Le Chœur de la Basilique*;

8. A l'exception des membres du Chœur, aucune personne désormais ne sera admise au jubé de l'orgue, à moins d'être munie d'une carte d'admission que l'on aura obtenue du Révd. Messire Bouillon, procureur de l'Archevêché;

9. Au décès d'un membre, de sa femme ou de ses enfants, le Chœur se charge de chanter gratuitement le service funèbre, pour chaque cas;

SUPPRESSION DE LA FAIM

Un journal scientifique vient de signaler une curieuse recette pour supprimer la faim.

Elle aurait été employée par le philosophe Epiménide, qui, dit-on, vécut cinquante ans dans une caverne, sans que le vulgaire sut au juste ce qu'il pouvait bien manger.

On fait cuire de la scille ou de l'oignon, on hache très menu, on mélange avec un cinquième de sésame et environ un quinzième de pavot. On broie le tout ensemble en ajoutant un peu de miel et l'on fait des boulettes de la grosseur d'une forte olive. En prenant une de ces boulettes vers huit heures et une autre vers quatre heures, on ne saurait mourir de faim.

LES VICTIMES DU FROID DANS LE DAKOTA

Les bourrasques de neiges et les ouragans, qui se sont déchaînés au commencement du mois courant, dans le nord-ouest des Etats-Unis, ont fait de nombreuses victimes, notamment dans le Dakota. Plusieurs personnes, dans les environs de Great Forks, ont eu des membres gelés; d'autres surprises dehors par l'ouragan, sont mortes de froid près d'Emerado, et quelques unes qui ont disparu dans la tourmente, ont dû également succomber.

Plusieurs officiers de l'armée qui viennent d'arriver de Fort Lincoln à Bismark, ayant été surpris par l'ouragan dans leur voyage, ont failli périr. Ils étaient dans une voiture d'ambulance traînée par quatre mules, et à chaque instant le chemin leur était coupé par des amas de neige accumulés devant eux par des tourbillons de vent glacé. Souvent ils ont dû descendre de la voiture et creuser une tranchée dans la neige pour pouvoir passer. Mais alors ils étaient obligés de rouer les pauvres mules de coups pour les faire avancer. Parfois la neige était si aveuglante qu'ils ne pouvaient même pas voir les mules attelées à la voiture et ils auraient infailliblement péri sans l'instinct de la conservation qui guidait ces animaux dans ce périlleux voyage. Dans leur trajet, les officiers ont traversé un camp d'indiens; mais ceux-ci ont refusé de les abriter sous les tentes. Enfin, pour comble de malheur le dessus de la voiture a été emporté par un coup de vent et les voyageurs ne s'expliquent pas eux-mêmes comment ils ont pu résister au froid.

Le district d'Alberta pour l'élevage des chevaux

C'est maintenant, dit le *Lethbridge News*, un fait bien établi que le Sud du district d'Alberta est favorisé par la nature pour l'élevage des chevaux et des bestiaux. Il n'est pas nécessaire de s'en rapporter aux plus anciens habitants ni à aucun autre âge pour se rappeler le temps où nos riches prairies n'étaient fréquentées que par le buffalo. Dès que la colonisation se fut manifestée, les blancs ne furent pas lents à reconnaître le fait que partout où le buffalo passait le hiver et pouvait s'engraisser à l'herbe les chevaux et les bestiaux pouvaient profiter des mêmes avantages.

Les succès qui couronneront les efforts des premiers colons qui s'occupèrent de l'élevage attirèrent l'attention des capitalistes, et c'est ainsi que nos modestes petits troupeaux ont pris un tel développement que dans l'espace de dix années à peine ils ont atteint le chiffre de 120,000 à 130,000 têtes. Leur prodigieux accroissement est connu du Canada, de l'Europe et des Etats-Unis.

Allez chez Chevrier Frères pour vos encadrages—Le seul magasin où ils seront faits au prix coûtant—466 rue Sussex.

XMAS

TOBOCCAN

Améliorez "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

Raquettes

Grand assortiment à bon marché!

Couvertes pour chevaux, au prix coûtant; se vendant rapidement. Pôles pour rideaux aux bas prix ordinaires, transparents avec dessins d'ornement pour fenêtres et rouleaux automatiques, seulement 95 centimes.

LAMPES ELECTRIQUES

\$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE NATIONALE DE COLE, 160 RUE SPARKS, OTTAWA.

B. G.

BIG PUSH.

Tapis à Sacrifice.

237 Pièces de tapis Bruxelles et Tapisserie à vendre cette semaine.

Conditions comptant. Strictement un seul prix.

BRYSON

GRAHAM

et Cie., 150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

LA GRANDE VENTE

MOITIE PRIX

WOODCOCK

D'Articles de Modes, Plumes, Dentelles et articles de goûts

est commencée ce matin (JEUDI)

VENTE SANS RESERVE

Pour de bons marchés, Venez à bonne heure et voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

BOIS A VENDRE

Bois de corde de première qualité, érable, merisier, épinette rouge, etc., etc. livré à domicile. S'adresser au No 157 rue Broad chez M. Z. Lagasse, hôtelier, au face de la gare du Pacifique.



Soumissions pour Reliure

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues par le sousigné, à ce bureau, jusqu'à SAMEDI, le 22 courant, pour la reliure des Statuts Révisés du Canada.

Des spécifications et formules de soumissions peuvent être obtenues à ce bureau. Des garanties de la stricte exécution de l'ouvrage seront requises et le transport des feuilles imprimées d'édifices du gouvernement et la délivrance des livres reliés au gouvernement devra se faire aux frais du soumissionnaire.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie.

Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie, Ottawa, 10 janvier 1887.

Bonne Chance !!

Dix mille pièces de belle TAPISSERIE

venant d'être reçues, seront vendues à 5 CENTIMS la pièce.

CHÉZ P. C. GUILLAUME LIBRAIRE

Join des rues SUSSEX ET YORK, Ottawa.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Brûleur 'Argand'

Pouvoir d'éclairage sans précédent! Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou en bronze. Prend cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Prix très légèrement de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres brûleurs, est évitée.

Un vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée. Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc., 114 rue Rideau Ottawa, 4 nov. 1885—

Nouvel Etablissement

DE RELIEUR

TENU PAR Joseph Masse, RUE SUSSEX,

(En haut du magasin de A. D. Richard.

M. MASSE ayant fait l'acquisition de toutes les machines requises pour la confection des Livres, Blancs, Reliures de luxe et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir un atelier à l'adresse ci-haut désignée. Par sa longue expérience dans cette ligne d'affaires, il est en mesure de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Toute commande exécutée avec soin et promptitude et à des prix modérés.

JOSEPH MASSE Ottawa 10 novembre 1886—

HENRI MASSE

ÉPICIER et BOUCHER COIN DES RUES

Primrose et Cambridge

Le public trouvera toujours au magasin des épicerie de premier choix, et à mon état des viandes de première qualité et des plus fraîches.

Ordres exécutés avec promptitude, Effets livrés à dom.

C. STRATTON

Marchand d'Épicerie EN GROS ET EN DETAIL COIN DES RUES Dalhousie et St Patrick OTTAWA

M. C. Stratton désire informer les épiciers qu'il leur vendra des épicerie de premier choix des prix extrêmement bas et livrés à domicile.